

**BONNES
ANNÉES
À TOUTES
ET TOUS !**



Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr – Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : J.-F. Desgrange – fnacaparis13@gmail.com

L'ACTION PAIE TOUJOURS

Jetons un regard en arrière et nous constaterons que, depuis sa création, la FNACA a toujours agi pour la reconnaissance de la qualité de combattant et les droits y afférant.

Si nous nous en tenons aux deux derniers congrès nationaux de Bourg-en-Bresse et Marseille, les délégués ont travaillé à la mise en place d'une démarche rassemblant deux revendications qui s'étaient manifestées puissamment.

La pétition destinée au Président de la République reprenait deux demandes qui s'étaient exprimées. Elles étaient le reflet de ce qui émanait de nos comités où les adhérents et les adhérentes en avaient exposé la demande.

La première de ces revendications concernait la carte du combattant pour les militaires restés en Algérie après juillet 1962 et jusqu'en juillet 1964. Nous avons obtenu gain de cause. Cette mesure a été mise en place à partir du 1er janvier 2019. Notre comité départemental a largement informé ceux qui pouvaient prétendre à cette carte. Nous avons depuis fait de nombreux adhérents satisfaits de notre démarche.

Depuis des années, au fil de nos réunions, nous avons entendues et relayées les remarques des veuves qui, parce que leur mari était mort trop tôt, n'avaient pas droit à la demi-part fiscale. A partir de nos démarches répétées, menées individuellement par la signature de notre pétition et celles menées au niveau national, en particulier par notre ami Michel Huet, responsable national juridique à l'époque, un amendement a été voté qui

leur permettra de prétendre à une demi-part fiscale, même si le mari est décédé avant 74 ans sans y avoir eu droit lui-même. Cette mesure entrera en vigueur au 1er janvier 2021. La condition sera qu'il devra avoir bénéficié de la retraite du combattant. Certes, il va encore rester des veuves qui n'auront pas droit à cette mesure, celle dont l'époux est décédé avant que les premières cartes du combattant soient attribuées (1974), celle aussi dont le mari n'a pas fait sa demande de retraite du combattant à 65 ans. Malgré tout, cette mesure reste un pas important pour l'égalité des droits.

Dans l'activité de nos comités, nous rencontrons chaque jour des cas qui méritent notre attention. Il ne fait aucun doute que notre prochain congrès parisien, lors des comptes rendus de l'activité de nos commissions, la discussion nous permettra de nous emparer de questions qui méritent notre intérêt, je pense particulièrement aux irradiés du Sahara.

Ce sont, parmi d'autres, les apports de notre FNACA de PARIS dans les travaux des différents congrès nationaux qui ont permis, à terme, le succès remporté sur ces deux importantes questions.

Ce qui confirme qu'un jour NOTRE ACTION PAIE.

Anick SICART
Présidente de la commission
Vie des Comités



UN ACTE ODIEUX ET INQUALIFIABLE

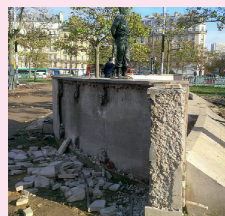
Samedi 16 novembre lors d'une manifestation autorisée, un acte odieux et inqualifiable s'est produit place d'Italie.

Le monument érigé en mémoire au maréchal Juin, a été en partie détruit à coups de barres de métal par des individus cagoulés.

Proche du Général de Gaulle, Alphonse Juin (1888-1967) a été nommé Maréchal après la Seconde Guerre mondiale, une récompense due notamment à ses actions militaires en Tunisie et en Italie.

Le comité FNACA du XIII^e et le comité départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie déplorent et condamnent énergiquement cet acte odieux et inadmissible. Ce lieu symbolique rappelle le sacrifice de ceux qui ont servi la France sur les champs de bataille du siècle passé.

Nous appelons l'ensemble des citoyens à réagir face à ces actes. Nous en appelons à la conscience et à la mémoire de chacun, afin que les valeurs qui inspiraient nos aînés, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la solidarité et de la fraternité.



PAGE SPÉCIALE 48^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le 48^e Congrès départemental se tiendra à l'Hôtel de Ville et se déroulera le jeudi 30 janvier 2020 de 9H à 17H à l'auditorium de l'Hôtel de ville et le jeudi 20 février 2020 à l'Hôtel de Ville. Notre invité d'Honneur sera M. Jean- Louis CERCEAU, membre du Comité National et ex-président départemental de Paris.

JEUDI 30 JANVIER 2020 DÉROULEMENT DES TRAVAUX

09H00 - Accueil des Délégués par Jean LAURANS, président départemental sortant et accueil des Délégués par Mme Catherine VIEU-CHARIER, adjointe à la Maire de Paris, chargée du Monde Combattant

09H30 - Lecture du Rapport Moral et d'Activité 2018 -2019 par Francis YVERNÈS, secrétaire départemental sortant

09H45 - Commission Vie des Comités-Développement-Veuves, par Anick SICART, présidente de la Commission sortante

10H10 - Commission Finances-Trésorerie par Gérard BOURRIOT, trésorier sortant

10H30 À 10H50 - Pause

10H50 - Commission Défense des Droits et Revendications par Jean-Pierre LECLERC, président de la Commission sortant

12H À 13H30 - DÉJEUNER EN COMMUN

13H30 À 14H - Élection du comité départemental

14H00 - Résultats du vote par Jean-Pierre LOUVEL, secrétaire départemental adjoint sortant

14H15 - Commission Juridique et Social par Christian JUBERT, président de la Commission sortant

14H30 - Commission GAJE par Daniel PERRISSOL, président

14H45 - Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie par Jean-Pierre LOUVEL, président de l'Association

15H00 - Commission des Porte-drapeau par Pierre LANSALOT, président de la Commission sortant

15H15 - Commission Presse-Information-Communication par Jean-François DESGRANGE, président de la Commission sortant

15H30 - Commission Loisirs, Arts, Culture par Christian ALBERO, président par intérim sortant

15H45 - Club Informatique par Claude CARRIER, président du Club

15H45 À 16H - Élection du Bureau et du président départemental

16H15 - Résultats du vote par Jean-Pierre LOUVEL, secrétaire départemental adjoint sortant

16H30 - Résolutions du Congrès départemental par J.-P LECLERC, président de la Commission Défense des Droits sortant

16H45 - Clôture des Travaux par le président départemental élu

PROGRAMME DU 20 FÉVRIER 2020 DE 9H À 13H À L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Accueil par le président de la FNACA de Paris

Accueil par Mme Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris chargée du Monde combattant et de la Mémoire

Rappel de la composition du Comité départemental, du Bureau départemental, du président élu

Accueil des personnalités : candidat(e)s à l'élection à la Mairie de Paris et membres des associations du monde combattant

Remise aux responsables des comités des médailles de la Ville de Paris et des diplômes d'Honneur de la FNACA.

**L'après-midi de 13 H à 18 H,
banquet dansant animé par l'Orchestre Joël OLMEDO
dans la Salle des Fêtes**

MENU

*Kir pétillant et soft, 4 Petits fours salés,
4 Canapés cocktails, 1 Coupelle saumon fumé*

*Aumônière de Saint-Jacques
à la fondue de poireaux*

Sorbet Pomme et Calvados

*Grenadin de Veau sauce aux cèpes,
Ecrasé de pommes de terre et soufflé à l'Emmental*

Brie de Meaux, Bleu de Bresse, Chèvre

Salade verte aux raisins et noix

*Charlotte aux framboises coulis de fruits rouges
et crème anglaise*

Bourgogne blanc et rouge « Cuvée NOUGARO »

Eau plate et pétillante

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DANSANT DU 48^e CONGRES DEPARTEMENTAL DU 20 FEVRIER 2020

NOM, PRENOM :

COMITE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

NOMBRE DE REPAS : x 50 € (par personne) = €

**BULLETIN A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : FNACA DE PARIS
A ADRESSER A : FNACA DE PARIS BANQUET DANSANT- 13 rue Edouard Manet - 75013 PARIS**

ANCIENS COMBATTANTS, OUI ! MAIS TOUJOURS ACTIFS ET BATTANTS !

C'est par solidarité avec ses 3 autres frères, anciens d'Algérie, que Philippe PICARD porte sur lui l'insigne de la FNACA et est membre du Comité FNACA du 13^e. Après 40 ans de "boulange", il reste débordant de vitalité et d'engagements divers au service de ses contemporains. Déterminé à se rendre utile à son pays jusqu'au bout, comme il l'était à 20 ans, il continue inlassablement par exemple ses maraudes le long des 12 km de quais de Seine entre le Pont National et celui du Garigliano. De jour comme de nuit (il est l'un des deux garde-pêche de Paris et il veille notamment à éviter le braconnage de nuit !). Le jour, vous pourrez aller à sa rencontre et blaguer avec lui. Et apprendre mille choses sur son domaine de prédilection : la Seine, la pêche, les poissons, les drôles d'humains qui errent sur les quais de Seine (certains y tombent accidentellement, d'autres s'y jettent volontairement ou y sont jetés : Philippe a déjà remonté 9 cadavres et sauvé de la noyade 30 personnes !). Pour le trouver, une indication entre nous : les samedis et les dimanches, il affectionne de poser ses cannes à pêche entre la voie Pompidou et le Pont Neuf, à 100 mètres du Pont des Arts. Comment le reconnaître parmi les autres pêcheurs ? Parbleu ! Si vous avez lu le polar d'Ingrid Astier *Quai des enfers* (Gallimard, 2010), le témoin du crime, Piero Ludo, c'est lui ! La dédicace du roman est ainsi rédigée : « Pour Philippe, justement, et pour Ludo, évidemment » ! Et l'auteure a très justement et évidemment décrit au poil notre Philippe : son physique, avec son visage rond et jovial, ses vêtements, sa veste en toile de garde-pêche, son enthousiasme et sa gouaille.

Ne vous attendez pas à trouver un Philippe-Ludo muet comme une carpe ! Au contraire, il vous parlera de ses rencontres avec les artistes, comédiens, chanteurs, sommités politiques, venus blaguer avec lui lors de leurs promenades sur les quais, tels Charles Aznavour, Jean-Paul Belmondo, Jacques Vergès, Carlos, Catherine Deneuve, Moustaki, Renaud, etc...

Ce qui nous intéresse ici, ce sont sa solidarité et son altruisme : comment, malgré notre âge déjà avancé, nous tenons à rester actifs, actuels, et toujours utiles à nos concitoyens et à notre pays, comme lorsque nous avions 20 ans. De façon différente, bien sûr ! car avec moins de souplesse, d'agilité et de souffle ! Mais avec tout autant de cœur à nous impliquer dans la vie ambiante et à être utiles.

Notre image d'« Anciens Combattants » est, dans l'opinion publique, un peu vieillie, un peu trop connotée commémorations, revendications et loisirs entre soi.

Or, sauver 30 personnes de la noyade, c'est déjà fabuleux ! Mais à ces sauvetages s'ajoutent, entre autres actions « sociales » :

- A l'occasion de Paris-Plages, il a monté de 2002 à 2018, un petit club de pêche pour animer les loisirs de ceux qui restent à Paris en été.

- Il a organisé, à la demande d'une clinique parisienne, une partie de pêche afin de remonter le moral à des ados atteints de cancer. (En acceptant de dévoiler ce témoignage, il laisse échapper un regret : « C'est à moi, l'ancien, d'organiser cela. Pourquoi ? parce que les plus jeunes ne répondent pas présents ! »). Chapeau, l'ancien ! Vive la FNACA !

- A la demande de l'Association de l'Ordre de Malte qui finance et gère une péniche hébergeant 55 sans abris (SDF) avec leurs chiens, sur une péniche amarrée en quai de Seine à Paris, il organise tous les ans une journée de pêche. L'Association fournit les cannes et les lignes, les asticots et tout ce qui rend la vie sociale agréable. Les conseils de l'« ancien » sont récompensés par de belles prises (remises à l'eau après photo).

- Tous les ans, c'est le 2 juin qu'a lieu la Journée de la Fête Nationale de la Pêche, en France. Là aussi, l'« ancien » s'implique à fond. L'an dernier, quai de la Gare, dans le 13^e, c'est l'arrondissement de son comité FNACA, il a animé cette journée à laquelle 83 enfants ont participé, équipés de cannes, de lignes, d'hameçons et d'asticots, et même d'un gilet de sauvetage ! Chapeau l'ancien ! Et vive la FNACA !

Ce ne sont là que quelques perles altruistes, arrachées à force de questions indiscretes, des perles noyées dans la faconde de Philippe qui nous oriente toujours vers la poiscaille et vers l'écume. Alors que le fond est d'une densité insoupçonnée.

Alors, ton secret, Philippe ? « Il faut avoir la volonté ! » me répond-il. Il ajoute de suite : « Et la foi ! ». Tout ça pour l'amour de la vie et des autres ! Avec de tels adhérents, les « anciens combattants » ont de l'avenir !



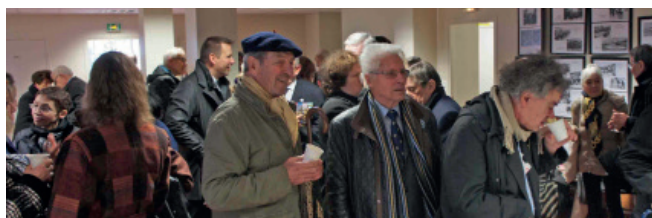
7^e - 15^e

MESSE DU SOUVENIR 2019 - Comme chaque année, à l'initiative des comités des 7^e et 15^e arrdts et en lien avec le Comité d'Entente du 7^e arrdt, a été célébrée, le 10 novembre 2019, en hommage aux adhérents de la FNACA décédés en 2019, une messe du souvenir, dans la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, messe célébrée par M. l'abbé Gérard Robert Tomasini, adhérent de la FNACA. Huit porte-drapeaux étaient présents pour cette cérémonie animée par une chorale de qualité, regroupant une forte participation qui remplissait cette chapelle, rare bâtiment parisien de style Louis XVI.



14^e

La semaine du 11 au 15 novembre 2019 a été animée pour le Comité du 14^e. En effet, les événements se sont succédés : Cérémonie du 11 novembre, vernissage de l'exposition « IN MEMORIAM » organisée par la Commission Culturelle de la FNACA de Paris, et pour clôturer la semaine, Assemblée Générale.



SOUSCRIPTION 2020

DE LA FNACA DE PARIS



1^{er} PRIX
1 CROISIERE POUR 2 PERSONNES

2^{eme} PRIX
1 SEMAINE A FLUMET POUR 2 PERSONNES

3^{eme} PRIX
1 TELEVISEUR GRAND ECRAN

ET AUSSI :

- 1 Téléviseur petit écran
- 1 Tablette
- 12 Bouteilles de champagne
- 2 Dîners sur un bateau-mouche
- 2 Déjeuners à la Tour Eiffel
- 1 GPS tom tom
- 2 Places de théâtre
- 1 Excursion à Giverny (2 personnes)
- 1 Dîner au « Procope » (2 personnes)
- 6 Bouteilles de champagne
- 6 Bouteilles de « Saint-Amour »
- 1 Cafetière « Nespresso »
- 1 Téléphone fixe
- 6 Bouteilles de « Cheverny »
- 2 Entrées au Musée Grévin
- 2 Entrées au Musée d'Orsay
- 2 Entrées au Musée de la Marine

Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie.

Les lots non réclamés le 30 septembre 2020 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris.

10 euros LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 euros). Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège.

N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de Fnaca Paris Souscription. FNACA de Paris - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - 01 42 16 88 78 - Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr



TIRAGE
LE MARDI 12 MAI 2020

5^e



La cérémonie du Comité du V^e s'est déroulée au monument aux morts de la mairie devant une cinquantaine d'adhérents toujours fidèles.

Mme Florence Berthout, maire du V^e, présidait cette cérémonie accompagnée de M. Alexandre Baetche, conseiller chargé des anciens combattants.

Après lecture des différents discours, suivie par l'énumération des 21 noms de nos disparus de l'arrondissement, trois gerbes ont été déposées. La première par le président Jacques Tanchou, la suivante par Mme Berthout, et Monsieur Baetche et la dernière au nom de Mme Lemardeley, maire-adjointe de Paris excusée.

Merci encore à nos deux porte-drapeau, Bernard Fercoq et Martine Gérard remplaçant notre ami Roger Mutelet, convalescent, présente malgré ses propres problèmes de santé. Sans oublier tous ceux qui ont participé pour le succès de cette cérémonie.

Martine GERARD

8^e

Le 14 octobre 2019, le comité tenait son assemblée générale dans la salle du conseil de la mairie. L'ordre du jour fut certes classique, similaire à celui de tous les autres comités. La nouveauté vint de la candidature et de l'élection de son président, en la personne de notre ami Jean-Pierre Lesgouarres, ancien d'Algérie, mais de la « cuvée 62-64 », un excellent cru ! La relève est assurée. Sur www.fnaca75.org, faites connaissance avec la nouvelle équipe.

Jean-Pierre LOUVEL

11^e

Le comité du XI^e a adressé à ses deux députés, MM. Person et Rupin, un courrier les invitant à son assemblée générale. du 21 novembre 2019, courrier évoquant également l'attribution de la Médaille Militaire. Ces courriers rappellent que des démarches avaient été entreprises dès 2002 et 2003, pour trois de ses adhérents dont deux sont décédés depuis lors et ne recevront donc jamais cette médaille qu'ils méritaient. Il est ainsi demandé à ces deux députés d'intervenir pour que la totalité des militaires de la 3^e génération du feu, dès lors qu'ils remplissent les conditions pour prétendre à cette distinction, puissent l'obtenir de leur vivant.

15^e

Le 10 octobre 2019, la FNACA XV partait visiter la ville d'Amiens et se recueillir au monument aux morts, en mémoire de tous ceux disparus durant les conflits du XX^e siècle, ce qui fut fait avant le retour vers Paris. Le nom des disparus en AFN sont tous gravés dans la pierre. Dès l'arrivée, le matin, le groupe fut pris en charge par une guide conférencière de la ville qui expliqua les secrets et les beautés de la cathédrale. Afin de rester dans l'ambiance picarde, le repas fut exceptionnel, car ne furent servies que des spécialités régionales. Et c'est rassasié que tout le monde monta en barque pour une promenade dans les hortillonnages. Et toutes ces visites et cérémonies se sont faites sous un soleil resplendissant. Elle est pas belle, la vie ?



CONFERENCE SUR L'ALGERIE

Ce 30 octobre, peu de sièges restaient vacants dans la salle Saint Lambert de la mairie du XV^e. Christian Albéro, président du Comité du XV, y prononçait une conférence sur l'histoire de l'Algérie, « de Carthage à De Gaulle », présentée de manière agréable car illustrée par des photos qui défilaient sur un écran, sous le doigt expert de notre ami Christian Prévoteau.

Dans ce vaste panorama historique, Christian Albéro a évidemment insisté sur la période contemporaine à laquelle son auditoire était plus spécifiquement sensible, en particulier la guerre d'Algérie, avec des faits marquants : les « rappelés », l'embuscade tragique de Palestro, l'action essentielle des pelotons cynophiles dans la sécurisation des voies ferrées, et le cheminement du jeune appelé, depuis sa convocation au centre d'instruction jusqu'à la quille.

Au fond de la salle, des panneaux d'exposition servaient d'arrière-plan à cette conférence.

J.-F. D.



SUSCRIPTION 2020 **DE LA FNACA DE PARIS**

LETTRÉ OUVERTE AUX ADHERENTS ET ADHERENTES DE PARIS

**Ensemble, plus forts, donnons à notre fédération parisienne
les moyens de poursuivre jusqu'au bout son action**

Ce début d'année FNACA, se traduit dès septembre dans nos comités parisiens, par la remise des cartes 2020, permettez-nous de vous adresser ce message. Voilà plus de 60 ans, notre fédération a vu le jour par la volonté de ses fondateurs de retour de guerre.

Son objet :

- . Agir pour la fin de la guerre d'Algérie ;
- . Exiger de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits y afférents ;
- . Permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie pour eux-mêmes, leurs veuves et leurs enfants ;

Nous pouvons affirmer que sans l'existence de la FNACA, sans notre mobilisation en continu, rien n'aurait été possible. Nous avons une pensée émue pour nos camarades fondateurs de notre fédération qui ont tant donné pour qu'elle soit ce qu'elle est devenue : incontournable pour le monde combattant. Depuis sa création, beaucoup des nôtres nous ont quittés. D'autres amis sont aujourd'hui malades et sont quelquefois seuls. Nous devons continuer à les aider moralement et matériellement.

LA SOLIDARITE N'EST PAS UN VAIN MOT POUR NOUS

Chaque année, plusieurs centaines de nos amis nous quittent à jamais. Ceci a pour conséquence une baisse de nos moyens financiers. Notre fédération fonctionne, pour l'essentiel, grâce à vos cotisations et une subvention municipale en diminution constante. Nos dépenses progressent du fait des besoins de plus en plus grands.

Une fois encore, nous vous sollicitons.

**En 2019, seuls 600 adhérents ont participé à la souscription soit
seulement 15% des 4 000 adhérents parisiens.**

Pour la souscription 2020, nous maintenons le prix du billet à 2,50 euros (soit 10 euros le carnet de 4 billets et 35 euros les 4 carnets). Nous vous invitons à faire un gros effort en souscrivant plus nombreux pour que cette souscription soit un succès. Soyez-en vivement remerciés.

**ALORS HAUT LES CŒURS ! FAISONS NOTRE CETTE DEVISE :
« UN POUR TOUS, TOUS POUR UN »**



Gérard Bourriot, Trésorier
Francis Yvernès, Secrétaire départemental



1^{er} PRIX

**1 CROISIÈRE
POUR 2 PERSONNES**

2^{ème} PRIX

**1 SEMAINE A FLUMET
POUR 2 PERSONNES**

3^{ème} PRIX

1 TELEVISEUR GRAND ECRAN

ET AUSSI :

1 Téléviseur petit écran

1 Tablette

12 Bouteilles de champagne

2 Dîners sur un bateau-mouche

2 Déjeuners à la Tour Eiffel

1 GPS tom tom

2 Places de théâtre

1 Excursion à Giverny (2 personnes)

1 Dîner au « Procope » (2 personnes)

6 Bouteilles de champagne

6 Bouteilles de « Saint-Amour »

1 Cafetière « Nespresso »

1 Téléphone fixe

6 Bouteilles de « Cheverny »

2 Entrées au Musée Grévin

2 Entrées au Musée d'Orsay

2 Entrées au Musée de la Marine

TIRAGE LE MARDI 12 MAI 2020

Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le 30 septembre 2020 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris. 10 euros LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 euros). Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège. N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de Fnaca Paris Souscription. FNACA de Paris - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - 01 42 16 88 78 - Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr

